

DELIBERATION

N° 2011-48 du 14 juin 2011

OBJET : Fourrière automobile communautaire : transfert du parc sur la Commune de St Chaffrey

Rapporteur : M. le Président

Le 14 juin 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 8 juin 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 (jusqu'à la délibération n° 2011-40)
27 (à partir de la délibération n° 2011-41)

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votes : 33 (jusqu'à la délibération n° 2011-40)
31 (à partir de la délibération n° 2011-41)

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Yvon AIGUIER (représentant M. Raymond CIRIO), Mme Marie-Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Francine DAERDEN (représentant M; Alain NICOLOSO), Mme Marie MARCHELLO (représentant Mme Aurélie POYAU) M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE M. Philippe SEZANNE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération n° 2011-40), M. Marc FORNESI (jusqu'à la délibération n° 2011-40), M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Christian BREMOND.

Avait donné pouvoir :
M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC à M. Alain FARDELLA
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
M. Pierre BOUVIER à M. Roger GUGLIEMETTI
M. Jean Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-157-1 en date du 6 juin 2011, portant gestion d'un service de fourrière automobile communautaire,

Vu l'implantation de la zone de Clôt Jouffrey sur la Commune de Saint-Chaffrey,

Considérant la nécessité de transférer le parc de stockage des véhicules mis en fourrière par la fourrière automobile communautaire de la Ville de Briançon vers sur la nouvelle zone de Clôt Jouffrey

Considérant la nécessité de solliciter l'agrément préfectoral du gardien de fourrière pour le nouveau parc de stockage des véhicules mis en fourrière d'une capacité de 46 places,

Vu l'avis favorable du bureau en date du 24 juin 2011,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Décide de transférer le parc de stockage des véhicules mis en fourrière sur le site de Clôt Jouffrey situé sur la Commune de Saint Chaffrey,
- Décide le même jour de la fermeture du parc de stockage des véhicules mis en fourrière du site de la ville de Briançon,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : 20 JUIN 2011

Date affichage : 21 JUIN 2011